

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PROGRAMME DE LOGEMENTS SOCIAUX, ABORDABLES ET
COMMUNAUTAIRES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE
D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet peut comprendre des interventions de diverses natures par la ville dans des domaines relevant de l'exercice de ses compétences d'agglomération, telles que le versement de subventions et de contributions financières liées à l'habitation, incluant notamment les frais pouvant découler des contraintes de sites, la réalisation de projets de démonstration, l'embauche de personnel, le développement d'outils informatiques ou d'applications web ainsi que tous travaux permettant la mise en place de conditions favorables à la réalisation de projets de construction de logements sociaux, abordables et communautaires relevant de ses compétences d'agglomération et permettant la réalisation de logements sociaux, abordables et communautaires sur le territoire de l'agglomération de Québec.

2. Les services professionnels et techniques sont requis pour la planification, la réalisation d'études conceptuelles préliminaires incluant la modélisation de concepts en 2 ou en 3D, la production de plans et devis, la réalisation, le suivi de projets et toute autre activité en lien avec la réalisation de projets de construction de logements sociaux, abordables et communautaires.

3. Le projet décrit aux articles 1 et 2 comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

4. Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 57 100 000 \$.

TOTAL : 57 100 000 \$

Annexe préparée le 29 novembre 2024 par :

Jérôme Bouchard, chef d'équipe
Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement